



BOURSES DE COLLEGE 2022/2023

publié le 13/09/2022

La demande de bourse nationale de collège pour l'année scolaire 2022/2023 est à effectuer avant le **JEUDI 20 OCTOBRE 2022**.

Pour tout problème, merci de contacter le secrétariat.

Voir les documents joints.

Documents joints



[flyer_bourses_de_college_2022_2023](#) (PDF de 5.4 Mo)



[message_famille_bourses_college_2022_2023](#) (Word de 641.6 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.